

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 1 (1913)

Heft: 10

Artikel: De-ci, de-là...

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248618>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

je ne voterai pas. » Ces mots devraient suffire à rassurer les esprits timorés des deux sexes sur les conséquences soi-disant désastreuses du suffrage féminin sur la vie de famille.

Quant à moi, j'ai été, je dois l'avouer, quelque peu déçu par cette conclusion et j'irais volontiers plus loin, en souhaitant que, dans notre pays, il y ait un jour assez de largeur d'idées, de vraie intelligence et de respect réciproque pour qu'un mari et sa femme puissent avoir des opinions différentes, même en politique, et oser les exprimer sans pour cela se disputer.

La politique, il est vrai, n'a pas toujours aussi bien réussi aux femmes et l'on raconte que, lorsque Napoléon demandait à M^e de Staël : « Quand avez-vous commencé, vous autres femmes, à faire de la politique ? » Elle lui répondit : « Sire, lorsque nous avons commencé à être guillotinées ! » Mais ce sont là des temps anciens, et actuellement les martyrs du suffragisme ne sont que des martyrs volontaires, et les anarchistes de la cause, qui en sont venues à la propagande par le fait et au sabotage, font le plus grand tort à l'avancement du suffrage féminin : au dire des suffragistes anglaises qui n'ont rien de commun avec les suffragettes, la réforme tant désirée et qui allait aboutir, a subi de ce fait un retard de quinze ans, et il n'y a pas autre chose à faire en ce moment qu'à attendre patiemment l'avenir.

Certes, nous réprouvons avec la plus grande énergie ces violences et ces actes de démence et de folie, et nous déclinons toute solidarité avec les méthodes des suffragettes, mais il sera permis à l'observateur impartial et sceptique des choses de ce monde de constater, comme on l'a dit ailleurs, que c'est par la violence que la plupart des libertés humaines, sociales, religieuses et politiques ont été conquises. Songez donc aux guerres de religion, aux grèves sanglantes, aux révolutions, à la Révolution française en particulier, d'où sont sortis les droits de l'homme, et vous trouverez peut-être que les suffragettes, pour obtenir les droits de la femme, ne font qu'imiter les hommes dans leurs méthodes et que malgré tous leurs excès, elles ne sont et ne seront jamais en cette matière que de modestes et pâles comparses de l'autre sexe.

En Amérique, au contraire, ainsi que le fait remarquer Mark Twain, et ailleurs encore, les droits de la femme ont été conquis et obtenus sans effusion de sang, et tout fait prévoir et espérer qu'il en sera de même dans notre pays.

Mais il y a, me semble-t-il, encore pour la femme, un travail de préparation à faire. Nous avons vu par quelques exemples que, si beaucoup de femmes souffrent dans la vie de tous les jours, ce n'est pas seulement à cause de leur condition politique et sociale, à cause de leur sensibilité plus affinée et plus délicate, mais souvent aussi parce qu'elles ne savent ni ne veulent réagir, parce qu'elles subissent trop facilement ou trop passivement leur sort, parce qu'elles admettent trop volontiers que leur destinée est de subir et de souffrir.

C'est dans cette sorte de veulerie, passez-moi ce vilain terme, que réside la vraie cause de l'infériorité de la femme, qui ne veut pas comprendre les nobles efforts de la phalange des femmes d'élite, qui cherchent à améliorer le sort de leurs compagnes malgré elles.

La femme ne sera peut-être pas beaucoup plus heureuse, lorsqu'elle aura conquis des droits égaux à ceux de l'homme, car le bonheur de l'individu n'est pas fait par les lois, et les défauts comme les qualités des êtres humains n'en subsisteront pas moins, mais il y aura pour elles plus de justice, plus d'équité, plus de dignité. Les armes ne seront plus uniquement du côté du plus fort, et quand elle sera dans le malheur, elle pourra et saura mieux se défendre.

Il faut donc avant tout, chercher à développer chez la femme le sens de la liberté, la confiance en elle-même, l'indépendance d'esprit, la dignité de soi-même, afin que consciente enfin de ses droits comme de ses devoirs, elle puisse réaliser pleinement sa vie de femme. Elle inspirera partout le respect, et une fois mûre pour la liberté, elle conquerra, sans peine et sans effort, le droit de suffrage comme son dû, et elle saura en user avec modération en vue d'un idéal élevé pour elle-même, pour son sexe et pour l'humanité en général.

Le suffrage féminin, je tiens à le déclarer en terminant, est un acte de justice et d'équité, par lequel l'homme rendra à la femme ce qui lui est strictement dû et effacera par là même des siècles d'esclavage et de sujétion, un acte par lequel il s'élèvera lui-même, en demandant à sa compagne de collaborer loyalement avec lui au développement de l'humanité.

Il y aura ainsi un peu plus de justice dans ce monde lorsque l'éternelle mineure aura vécu.

D^r M. MURET.

De-ci, De-là...

Le journal *Le Monde Musical* publie les résultats d'une enquête sur la situation économique de la femme musicienne en France. Nous en extrayons quelques détails en ce qui concerne les femmes dans les orchestres. En effet, les leçons étant payées au prix dérisoire que l'on sait, et les virtuoses et les artistes de concert éprouvant de plus en plus de difficultés à se faire leur place au soleil, beaucoup de femmes se sont tournées vers l'orchestre — orchestres de théâtre ou de concert. Il semble qu'il y ait là une carrière toute indiquée pour les instrumentistes, et l'on est un peu surpris de trouver des restrictions à cet égard chez quelques-uns des grands chefs d'orchestre français consultés par le *Monde Musical*. Passons sur des arguments de la valeur de celui-ci : « Cela n'est pas dans nos « mœurs, et la liberté d'allures de nos musiciens ne saurait être restée treinte par l'introduction de femmes au milieu d'eux... », ou sur l'argument d'ordre esthétique mis en avant par M. Chevillard, que « les femmes clairsemées une à une au milieu d'autres musiciens « n'offrent pas à l'œil un aspect heureux »; mais d'autres, plus féministes cependant, estiment que les forces physiques de la femme ne sont pas à la hauteur de l'effort demandé et de l'endurance nécessaire. « Il faut, dit M. Messager, directeur de l'Opéra, une attention soutenue, une dépense musculaire et une dépense nerveuse constantes, et cela tous les jours, pendant quatre heures consécutives... Et à cette fatigue écrasante, il faut ajouter le surmenage « des répétitions de toute œuvre nouvelle... » En revanche, la présence de femmes dans les orchestres de concert ne semble pas soulever de difficultés. M. Messager estime que, la dépense de forces y étant moindre, parce qu'les exécutions sont moins fréquentes, les femmes doivent, à égalité de talent, y être admises au même prix que les hommes. M. Vincent d'Indy, non seulement le dit, mais le fait, puisque dans l'orchestre de la Schola Cantorum qu'il dirige, musiciens et musiciennes sont traités sur le même pied. Enfin, M. Danbé, ancien chef d'orchestre à l'Opéra-Comique, déclare catégoriquement que la femme peut, aussi bien que l'homme, se créer une situation comme musicienne d'orchestre, et que, si elle manque parfois de vigueur dans les *forte* et d'initiative dans les attaques, elle est, en revanche, exacte, docile, et possède un sens délicat des nuances.

Disons en terminant que, tout récemment, à Lemberg, le théâtre municipal a engagé une femme comme chef d'orchestre. Cela paraît être la première fois que le fait se produit.

* * *

Dans le même ordre d'idées, signalons le fait qu'une jeune fille de 19 ans, M^{lle} Nadia Boulanger, vient de remporter, sur quatre concurrents masculins, le grand-prix de Rome pour la musique.

* * *

Le Conseil municipal de Paris a voté, à l'unanimité, le 10 juin, un vœu en faveur de la discussion par la Chambre du projet de loi

Dussausoy-Buisson, projet donnant aux femmes l'électorat en matière municipale.

* * *

Il est intéressant de noter que le Congrès des Jeunesse républicaines de France, qui se tiendra à Reims, en novembre 1913, a mis à son ordre du jour ce sujet: *le Féminisme*. Les thèses sont celles que nous défendons tous les jours.

A travers les Sociétés

Sous cette rubrique, nous réservons toujours une place dans nos colonnes aux informations que les Sociétés féminines ou d'intérêt féminin de la Suisse romande désirent communiquer à nos lecteurs: annonces de conférences d'intérêt général, brefs comptes-rendus de séances, programmes d'activité, etc. Les textes destinés à cette rubrique doivent être envoyés à la rédaction du Mouvement Féministe avant le 30 de chaque mois, dernier délai.

Genève. — *Foyers du Travail Féminin.* — Le rapport annuel, qui vient de paraître, donne des indications statistiques intéressantes sur cette utile institution. En 1912, il a été servi un total de 80,380 repas (41,338 à la Corraterie, et 42,042 à Rive), en légère diminution sur 1911: 85,460 repas. Ce fléchissement dans la fréquentation des Foyers vient peut-être de ce que les reconstructions et transformations multiples, effectuées dans le quartier de la Corraterie, n'en font plus tout à fait le milieu où se recrute la clientèle accoutumée. Aussi le Comité envisage-t-il la possibilité de transporter ce foyer sur la rive droite, à proximité de la nouvelle Ecole Secondaire, et de la Nouvelle Bourse du Travail. Le fait que les finances sont dans un état satisfaisant est prouvé par le dividende de 2 % versé aux actionnaires, toutes réserves d'amortissement, etc., étant prélevées.

Société genevoise des Dames de la Croix-Rouge. — Comme bien l'on pense, cette Société n'a pas chômé durant la triste année que nous venons de traverser, et l'énorme accroissement de ses membres — 464 en 4 mois! — prouve à quel point les femmes de Genève se sont intéressées aux blessés de la guerre balkanique. Le rapport présidentiel, qui vient de paraître, mentionne, en effet, l'envoi en six semaines de 36 caisses de vêtements, ce qui suppose un effort considérable, tant au point de vue de la couture qu'à celui de l'expédition; et l'ambulance Vaud-Genève en Epire, des Missions sanitaires dans les Balkans, un village incendié en Savoie, différents docteurs, etc., ont aussi bénéficié des objets confectionnés dans ces séances de travail. De plus, un cours sur *l'Hygiène et l'Anatomie de l'Œil*, et un cours de pansement, donnés par deux docteurs, ont été très appréciés. — D'autre part, le service des infirmières a pris de l'extension, depuis qu'un changement de local permet de recevoir un plus grand nombre de ces gardes-malades, très recommandées, et auxquelles la Société offre de bonnes conditions de salaires. Trois d'entre elles se trouvent actuellement à Belgrade.

Vaud. — *Union des Femmes.* — La journée cantonale des Union des Femmes vaudoises, qui a eu lieu à Lausanne, a fort bien réussi. De nombreuses participantes ont écouté avec intérêt les rapports de Mme Jomini sur *Les Femmes et l'Assurance*, de Mles Martin sur *Les Femmes dans les Commissions scolaires*, Jentzer sur *La Ligue suisse d'Education physique*, Serment sur *La Lutte contre la Tuberculose*, entreprise, on le sait, par le Dr Olivier, etc., etc. L'ordre du jour était même si nourri, que tous les rapports de district n'ont pu être lus. — Mme Schnetzler, présidente de l'Union des Femmes de Lausanne, avait présenté au début de la séance quelques communications d'ordre administratif.

La Clé des Champs — Le but de cette institution, à la fois philanthropique et sociale, est, on le sait, d'offrir un séjour de vacances à des prix extrêmement modérés (1 fr. par jour) à des jeunes filles et jeunes femmes, employées, ouvrières, apprenties, etc. Il n'est pas inutile de rappeler que, depuis le 1^{er} juin 1912, la Clé des Champs est définitivement installée dans le Jorat, à proximité de Mézières, en pleine forêt de sapins. Durant l'été 1912, dit le rapport présidentiel, la maison, qui compte 39 lits, a toujours été pleine, et 109 pensionnaires, dont 54 Vaudoises, 39 Confédérées, et 16 étrangères, s'y sont succédé, de juin à septembre. Mme Béranger, présidente (Mézières), donnera à quiconque lui en fera la demande tous les renseignements désirables.

Ecole vaudoise ménagère de Chailly-sur-Lausanne. — Cette

école, fondée par la Société d'Utilité publique, et dont le nouveau bâtiment correspond à tous les besoins, recommencera un cours à partir du 1^{er} novembre. Branches d'instruction: cuisine, blanchisserie, repassage, service de maison et de table, jardinage, hygiène. Pour prospectus, s'adresser à Mme Baudin, directrice.

Chaux-de-Fonds: — *Groupe suffragiste.* — À l'Assemblée générale, il a été rendu compte de l'activité du groupe, en 1912-1913, puis de l'Assemblée générale de Genève, et les trois décisions suivantes ont été votées: 1^o Organisation de réunions mensuelles de discussion, pendant l'hiver; 2^o Etude du sujet traité à Genève: *les Femmes et les Partis politiques*; 3^o Organisation, toutes les fois qu'une question d'ordre général est présentée au vote des électeurs, d'une réunion féminine, où parleront trois orateurs représentant les trois partis politiques. — Enfin, le Comité a été réélu en entier.

VENTE AU NUMERO

Le *Mouvement Féministe* se vend au numéro dans les librairies

Eggimann, rue du Marché, 40, Genève.

Jeheber, rue du Marché, 28, Genève.

F. Rouge & Cie, rue Haldimand, 6, Lausanne.

Martinaglia, avenue du Théâtre, 3, Lausanne.

Sandoz-Mollet, rue du Sayon, Neuchâtel.

AVEC L'AUTO-CUISEUR Neofocarium Columba



Fabriqué par

MARC SAUTER

5, rue des Granges, GENÈVE

Téléphone 33-44

la Ménagère pratique fait une économie de 60 % en argent et en temps.

Amélioration des Aliments

DEMANDEZ LE PROSPECTUS

Spécialité de Chocolats des premières Marques
THÉ DE CHINE ET DE CEYLAN

Mme C. WANGLE

15, Place du Molard

A côté de la Station des Tramways.

MAISON C. DE L'HARPE

LINGERIE très soignée
MOUCHOIRS en tous genres
COUVERTURES
de laine blanche et de couleurs

Fusterie, 12, GENÈVE — TÉLÉPHONE 21-25

GENÈVE. — IMPRIMERIE PAUL RICHTER, RUE DR ALFRED-VINCENT, 10